Concours BL SES 2025
ANGLAIS – EPREUVE ECRITE

Remarques préliminaires :

L'exercice de composition à l'écrit comme le commentaire de document à l'oral invitent les candidats à exercer un regard critique et à s'appuyer sur leurs connaissances de l'aire culturelle de la langue concernée. Le jury recommande donc d'organiser son essai ou son exposé autour d'une problématique, mais aussi de veiller à ce que l'argumentation repose sur des connaissances fondées et, autant que possible, objectives. Il attire également l'attention des candidats sur l'importance de la précision du vocabulaire employé.

Rapport du jury :

Version

Le texte choisi cette année proposait une réflexion sur la situation politique du Royaume-Uni après le Brexit, en soulignant le contraste entre l'impopularité croissante de la sortie de l'Union européenne et la difficulté persistante pour le camp pro-européen à s'imposer dans le débat public. Issu de *The Economist*, l'article adoptait un style journalistique formel et technique, s'appuyant sur de nombreuses références culturelles et politiques propres au contexte britannique. Il offrait ainsi aux candidats une opportunité intéressante de mettre en pratique non seulement leurs compétences linguistiques, mais aussi leur culture générale.

Le jury a constaté que de nombreux candidats ont su produire des traductions claires et structurées. Les copies les plus réussies se distinguaient par un bon équilibre entre fidélité au texte source et fluidité de l'expression en français. Pour réussir l'épreuve, les candidats sont invités à accorder une attention particulière à la maîtrise et la précision du vocabulaire et à la correction grammaticale, ainsi qu'aux références culturelles. Le texte comportait de nombreuses références à la vie politique britannique. Il est recommandé aux étudiants de bien s'approprier ces termes, fréquemment rencontrés dans la presse anglophone. Par exemple, « *Labour Party* » se traduit par « le Parti travailliste » et « *Liberal Democrats »* par « les Libéraux-démocrates ». En revanche, le mot « *Westminster »*, qui désigne le parlement britannique, peut être conservé. Le terme « *Caucus »* désigne un « groupe parlementaire » dans le contexte britannique, bien qu'il soit employé dans le contexte des élections primaires aux États-Unis. Pour traduire « *Sir Keir »*, il convient de ne pas omettre le titre « Sir » et de préciser « Sir Keir Starmer » pour plus de clarté.

Le lexique du texte a suscité des difficultés de compréhension chez de nombreux candidats, notamment en raison de la présence de faux amis. Ainsi, l'expression « *he contends that »* peut être traduite par « il affirme que » ou « il estime que », et non par *« il se contente de dire ». Par ailleurs, certaines images figurées ont prêté à confusion. L'expression « *The Liberal Democrats pursued Tory voters »* ne doit pas être compris dans son sens littéral (*« poursuivre »), mais au sens figuré : il s'agissait ici pour les Libéraux-Démocrates de « courtiser » ou de « chercher à séduire » les électeurs conservateurs. Enfin, le texte faisait parfois appel à un vocabulaire précis, comme dans l'expression « *diffident voters »*. Dans le passage étudié, il s'agissait d'une allusion aux électeurs pro-européens, convaincus de

remporter le référendum de 2016. Ceux-ci sont donc restés « discrets » ou « réservés » jusqu'au vote du Brexit, qui les a poussés à se mobiliser. Rappelons que, lorsqu'ils rencontrent un mot ou une expression difficile, les candidats peuvent s'appuyer sur le contexte du passage pour en deviner le sens, plutôt que de renoncer à le traduire.

D'autres passages du texte ont été bien compris par les candidats, mais ont posé des difficultés de traduction. Il convient notamment de rester vigilant face aux anglicismes : certains peuvent être conservés en français, tandis que d'autres doivent être adaptés. Ainsi, « *puzzles of British politics* » doit être interprété comme « un mystère », « une énigme » ou encore « un casse-tête ». La traduction littérale par *« puzzle » serait maladroite, car ce mot évoque un jeu de patience dans l'usage courant. Par ailleurs, certaines expressions idiomatiques anglaises doivent être remaniées afin de respecter les collocations propres au français et garantir une traduction fluide. Par exemple, « *The matter is settled* » se traduit naturellement par « la question est réglée » ou « le sujet est clos », mais non par *« le sujet est scellé », formulation peu idiomatique en français. Enfin, il est essentiel de conserver le registre du texte source, en l'occurrence soutenu. Par exemple, l'expression « *Britain is tired of hearing about Brexit* » se traduit par « la Grande-Bretagne est lasse » ou « fatiguée », et non par *« en a marre », trop familier.

Sur le plan grammatical, une attention particulière doit être portée à la correction de la langue française. Rappelons notamment que l'usage des majuscules diffère entre l'anglais et le français : les adjectifs de nationalité, par exemple, ne prennent pas de majuscule en français (« *British people* » se traduit par « le peuple britannique »), et les mois non plus (« *July* » devient « juillet »). Les mots composés tels que « Grande-Bretagne » ou « Royaume-Uni » s'écrivent avec des tirets. Par ailleurs, il est parfois nécessaire d'avoir recours à divers procédés des traduction, quitte à modifier la syntaxe du texte de départ afin d'en assurer une lecture plus fluide et naturelle. Par exemple, pour traduire « *A mass movement in favour of EU membership was mostly absent* », il est préférable d'éviter un calque syntaxique du type *« un élan populaire a été absent », et d'opter pour une tournure plus idiomatique, comme « il n'y a pas eu d'élan populaire ».

En somme, le jury rappelle que, pour réussir cet exercice, il est essentiel de lire régulièrement la presse anglophone, de bien comprendre le contexte culturel et de cultiver une expression claire et naturelle. En s'exerçant régulièrement et en analysant leurs erreurs, les candidats mettront toutes les chances de leur côté pour progresser.

Essay

Les objectifs de l'exercice de rédaction d'une réponse argumentée sont multiples : il s'agit de (a) comprendre les enjeux de la question posée, (b) montrer sa capacité à mobiliser des exemples précis afin d'étayer ses arguments de réponse, et (c) ses derniers doivent témoigner d'une bonne connaissance de l'actualité socio-politique du pays concerné. La réponse doit se présenter (d) de manière construite (avec donc des paragraphes clairement délimités), (e) efficace et concise, et enfin (f) dans une langue anglaise idiomatique et grammaticalement correcte. Afin de répondre à ces différents objectifs, voici maintenant quelques rappels méthodologiques.

Structure

En ce qui concerne la structure, si quelques phrases concises d'introduction sont nécessaires afin de rapidement contextualiser, définir les termes de la question et la façon dont le candidat comprend celle-ci, la brièveté de la fenêtre d'expression rend la présentation d'un plan complet inutile, même si de courtes pistes sont appréciées. De la même manière les candidats peuvent se dispenser d'une longue conclusion qui ne reprendrait que les différents arguments mobilisés, privilégiant plutôt une ouverture efficace.

Argumentaire

Le jury rappelle aux futurs candidats l'importance de ne pas agir dans la précipitation et de prendre le temps de l'analyse et de la définition des termes du sujet. Cette année, il fallait par exemple s'interroger sur la façon dont le Brexit a agi comme un agent révélateur de divisions ou de fractures au sein de la population britannique. Pour rappel, si la question de réflexion s'appuie nécessairement sur l'article proposé en version, elle n'invite nullement à en répéter les arguments. Ainsi, de nombreuses copies ont trop souvent proposé une simple reformulation des idées présentées dans l'article (ex. L'opposition entre pro-Remain et pro-Brexit), sans expliquer ce que ces positionnements en apparence binaires recoupent d'un point de vue politique, économique, social ou idéologique. De même, les candidats doivent se prémunir de la tentation de verser dans des placages de cours, ici par exemple l'histoire de l'Euroscepticisme au Royaume-Uni ou de l'histoire de l'intégration du pays au sein de l'Union européenne, sans liens explicites avec la question posée.

En outre, une réponse analytique ne peut se réduire à une simple énumération d' exemples. Cette année, de nombreuses copies ont ainsi uniquement proposé une série de paramètres sans progression analytique sensible au sein des différents paragraphes rédigés. Ainsi, s'il était pertinent de rappeler les différences notables en termes de polarisation politique (ex. montée du UKIP et des mouvements populistes notable lors de la campagne), sociale (différenciation en fonction de l'âge, de la catégorie socio-économique des électeurs britanniques), ou géographique (notamment la différenciation entre l'Ecosse et l'Irlande du nord face au pays de Galles et à l'Angleterre lors des résultats du référendum) que le Brexit a mises en lumière, la réponse ne pouvait se réduire à cette seule approche. A l'inverse, une analyse pertinente doit reposer sur une réflexion critique et dialectique face à la question proposée et doit donc identifier des enjeux sous-jacents. Après avoir dans un premier paragraphe établi des premiers éléments parmi ceux déjà cités ci-dessus, les bonnes copies se sont ainsi attachées à reformuler ou à redéfinir les termes du sujet en proposant par exemple d'aborder le Brexit non pas uniquement comme un révélateur ou le produit de tensions socio-politiques, mais comme un facteur aggravant de dynamiques de crises préexistantes. Ainsi, ce re-cadrage leur permettait de lier le Brexit au décrochage économique de certaines zones côtières particulièrement frappées par la politique d'austérité mise en place après la crise financière de 2008 par les gouvernements de Coalition et Cameron qui ont clairement voté en faveur du Brexit. Autre exemple, des candidats ont proposé d'appréhender le Brexit non pas comme une crise politique ou sociale, mais comme le symptôme d'une redéfinition plus profonde des valeurs britanniques, lui permettant ainsi d'évoquer la place du nationalisme et de l'individualisme au sein du débat. D'autres copies ont terminé sur la façon dont ces formes de polarisation ont fait l'objet de manipulation politique à des fins électoralistes, ou encore une

autre copie a remis en perspective le Brexit avec les tensions historiques entre ce qui fut longtemps présenté comme une opposition entre centre (l'Angleterre) et périphérie (Irlande du Nord, Ecosse). Tous ces exemples de pistes pouvaient ainsi permettre aux candidats de faire montre d'une certaine distance critique face à la question initialement posée.

Langue

Au niveau linguistique enfin, le jury renvoie les candidats aux rapports précédents. Il rappelle néanmoins qu'une attention toute particulière doit être apportée aux points suivants :

- Systèmes de temps (ex. la concordance des temps, attention à la confusion encore trop courante entre *present perfect* et passé composé français, à l'utilisation idiomatique de ce même *present perfect*, notamment avec certains marqueurs temporels (ex. *since/for*)…).
- Détermination - attention aux articles et à la différence entre nom défini et indéfini (ex. '*British opinion', 'The EU'; 'British society'*…).
- Majuscules (ex. '*European', 'the Labour Party', 'the Internet'*…).
- Utilisation abusive du pronom '*we*' et autres formes francisées d'introduction du discours (ex. '*we should notice that'/ 'we could say that'* – ici une perte de 4 mots sans véritable apport argumentatif).
- Formes d'animisme (eg. '*Britain wants'* ; 'Britain has tried'**)
- Pronoms relatifs (confusion *who/which/that*)
- Calques syntaxiques et lexicaux

Le jury tient néanmoins à souligner qu'il a eu le plaisir de lire de bonnes propositions de réflexion autant sur le fond que sur la forme, avec notamment l'utilisation de formules pertinentes mises au service de la concision, de la densité et de l'idiomaticité de la langue. Il ne peut qu'encourager les futurs candidats à poursuivre leur effort d'acquisition d'un lexique approprié à l'exercice.